

Introduction à la démarche de diagnostic local en santé environnementale

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

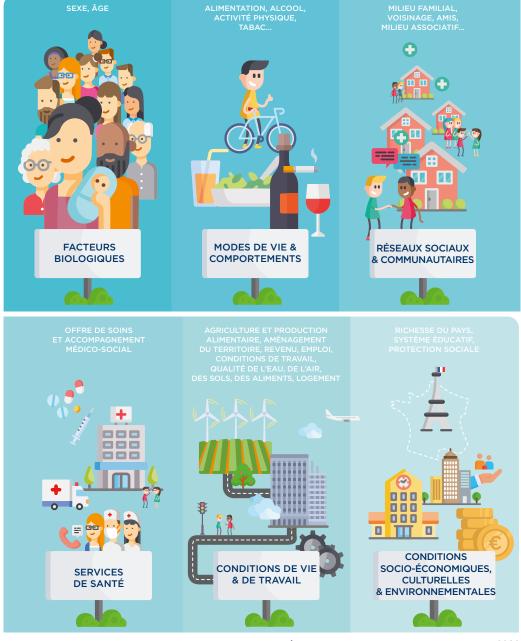
LE DIAGNOSTIC LOCAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La santé environnementale

Les concepts : santé - santé environnementale - « one health »

L'état de santé d'une population résulte à la fois de facteurs génétiques personnels, de modes de vie et comportements, de l'environnement social et physique, des conditions socioéconomiques et culturelles et du système de santé.

Les déterminants de santé



SOURCE : ENSEMBLE, PROMOUVOIR LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE, ARS PAYS DE LA LOIRE, 2019.

eux et ce, tout au long de la vie.

Ces **déterminants de la santé**, susceptibles d'impacter la

La santé environnementale (ou santé environnement) est une notion pluridisciplinaire qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), considère l'ensemble des facteurs, physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de l'environnement susceptibles d'affecter la santé des populations¹.

santé de façon positive ou négative, interagissent entre

La santé environnementale recouvre ainsi tous les bénéfices physiques et mentaux résultant d'un contexte environnemental et social positif. Des espaces végétalisés en milieu urbain permettront par exemple de favoriser l'activité physique et les contacts avec la nature, contribueront à la création de liens sociaux et auront un effet îlot de fraîcheur. Elle comprend également l'ensemble des problèmes de santé aigus, ou chroniques susceptibles d'être attribués à une exposition (unique ou répétée, à forte ou très faible dose) à des éléments (physiques, biologiques ou chimiques) toxiques connus ou « émergents ».

Il s'agit d'un champ d'étude très large, basé en partie sur le concept d'exposome qui correspond à la totalité des expositions environnementales qu'un individu subit, de sa conception in utero à la fin de sa vie².

Ce guide se concentre sur les éléments physiques, chimiques et biologiques de l'environnement dans lesquels les populations évoluent et interagissent, sans pour autant occulter les déterminants sociaux.

La santé environnementale est intimement liée à un concept plus large et moins anthropocentré, adopté par de nombreuses organisations nationales et internationales, appelé « One health » ou « Une seule santé ». Ce concept explicite l'équilibre et les interactions entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes. Il s'agit en effet de trois domaines fortement interconnectés, illustrés notamment par les récents épisodes de chaleur liés au changement climatique ou par l'émergence de zoonoses suite à l'empiètement de l'homme sur la biodiversité.

Quel que soit le cadre conceptuel ou la terminologie considéré, la prise en compte de l'impact des facteurs environnementaux sur la santé des populations est un vaste sujet, transversal à de nombreuses disciplines et politiques publiques (aménagement, transport, éducation, petite enfance, logement...).

En France, depuis 20 ans, la préoccupation de l'impact de l'environnement sur la santé, s'est traduite par la mise en place de politiques publiques encadrées par des plans nationaux³ et régionaux^{4,5}. Ainsi le plan national santé environnement (PNSE) est inscrit dans le code de la santé publique et copiloté par les ministères en charge de la santé et de l'environnement depuis 2004. Inscrit dans la démarche « une seule santé », le 4° PNSE se décline en 20 actions visant à mieux comprendre et réduire les risques liés aux substances chimiques, aux agents physiques et aux agents infectieux en lien avec les zoonoses.

Chaque territoire étant susceptible de présenter des spécificités, les plans régionaux santé environnement (PRSE) constituent les cadres de référence régionaux de l'action en santé environnementale.

Les schémas régionaux d'aménagement et de développement durable des territoires (SRADDET)^{6,7} sont quant à eux des documents de planification qui, à l'échelle régionale, précisent la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire, dont la santé environnementale.

Cf. partie « Ressources documentaires »

Enjeux globaux et régionaux en matière de santé environnementale

Tenjeux Globaux

Selon la littérature internationale, en Europe, 20% des décès⁸ et 10% des cancers⁹ pourraient être attribués à des facteurs environnementaux, comme la pollution des eaux de consommation et de loisirs, de l'air extérieur et intérieur (y compris la fumée de tabac ambiante ou le radon), des sols, mais également les rayonnements ultraviolets, ou les substances chimiques présentes dans les environnements professionnels...

Santé publique France estime que 40 000 décès seraient attribuables aux particules fines (PM2,5) chaque année. La pollution de l'air est alors responsable, en moyenne, d'une réduction de l'espérance de vie de 8 mois pour les personnes de plus de 30 ans¹⁰.

¹ Santé publique France

² International Journal of Epidemiology

³ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

⁴ ARS Pays de la Loire

⁵ ARS Bretagne

⁶ Région Pays de la Loire

⁷ Région Bretagne

⁸ Organisation mondiale de la Santé

⁹ Agence européenne pour l'environnement

¹⁰ Santé publique France

Souvent au cœur de discussions, les polluants émergents (perturbateurs endocriniens, composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS), plastifiants, nanoparticules...) représentent également un défi de santé environnementale. Ces substances chimiques peu connues, trouvant leur origine dans les produits industriels, les pesticides, les médicaments ou les cosmétiques peuvent contaminer l'environnement, notamment les eaux de surface et souterraines. Le manque de données et de connaissances sur ces polluants ralentit généralement leur encadrement par la réglementation¹.

Un des enjeux principaux se trouve dans la prise en compte et la gestion des inégalités environnementales. L'ensemble de la population n'est pas confrontée aux mêmes environnements et ne répond pas de manière similaire à des expositions semblables. On distingue alors les inégalités d'exposition et les inégalités face aux conséquences de cette exposition. Certaines populations sont, en effet, plus exposées et/ou plus vulnérables du fait de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Principales spécificités régionales

Les régions Pays de la Loire et Bretagne présentent toutes deux un important système agroalimentaire, et particulièrement une très forte **activité agricole**. Ce secteur économique majoritaire a également la plus forte emprise sur l'occupation des sols. Avec environ 80% de surfaces agricoles en Bretagne et dans les Pays de la Loire, une faible part des territoires est laissée aux milieux naturels.

Du fait de leur façade littorale importante et d'un réseau hydrographique étendu, l'eau est très présente dans ces régions. En revanche, elles disposent de peu de ressources en eaux souterraines, le réseau d'eau potable est donc majoritairement alimenté par les eaux superficielles. Cette ressource très exploitée est vulnérable aux contaminations diffuses par les produits phytosanitaires (pesticides) et les engrais (nitrates, phosphore), en plus des autres micropolluants industriels. La préservation des ressources en eau est un enjeu fort en vue de contribuer à la production d'une eau de qualité, et de limiter les traitements de potabilisation. À ces enjeux s'ajoutent ceux quantitatifs aggravés par le contexte du réchauffement climatique.

Les pressions anthropiques exercées sur les **eaux littorales** des deux régions (zones de baignades, pêche, conchyliculture, pêche à pied...) constituent un enjeu prioritaire de santé publique mais également économique et touristique. Du fait de leur localisation sur le massif armoricain, une part conséquente des habitations est exposée au radon, un gaz radioactif issu de la dégradation des sols granitiques.

Cet enjeu vient renforcer celui de la qualité de l'environnement intérieur (qualité de l'air, humidité...) et est à croiser à ceux de la rénovation énergétique en particulier pour les publics en précarité (environ ¼ des foyers exposés au risque de précarité énergétique).

Plus largement, ces territoires connaissent ponctuellement des épisodes de pollution atmosphérique, fortement reliés aux conditions météorologiques. Ces épisodes sont souvent dus à une pollution anthropique, concernant généralement les particules fines et l'ozone, ou bien d'origine naturelle avec le sable du Sahara. Ces épisodes risquent de devenir plus fréquents à l'avenir, notamment avec l'accentuation du changement climatique et la hausse des températures. Par ailleurs, les deux régions sont concernées par des émissions importantes d'ammoniac d'origine agricole. Fortes de leur diversité de paysage et de ressources naturelles, la Bretagne et les Pays de la Loire ne sont cependant pas épargnés par les risques émergents tels que le développement des espèces dites « à enjeu santé humaine », tant animales notamment vectrices de zoonoses (le moustique tigre déjà implanté en Pays de la Loire est également arrivé en Bretagne² ; les chenilles processionnaires...) que végétales (ambroisie, berce du Caucase, Datura...).

Parallèlement, les sujets perçus par les populations bretonnes et ligériennes comme présentant le risque le plus important pour la santé sont le changement climatique et les pesticides³.

Cf. partie « Ressources documentaires » : états des lieux régionaux en santé environnementale

des acteurs incontournables de la santé environnementale

Le développement d'environnements et de cadres de vie sains et favorables au bien-être nécessite l'implication de nombreux acteurs locaux et notamment des collectivités locales. En effet, bien que la santé (au sens du soin) ne soit pas une compétence propre, elles disposent de nombreux leviers d'actions pour agir sur les déterminants de la santé à travers leurs différents domaines de compétences : environnement, énergie, urbanisme, aménagement du territoire, transports, gestion des déchets, logement, culture, sport, éducation, tourisme...

À travers de nombreuses initiatives locales en santé environnementale, les collectivités contribuent à réduire l'exposition des populations et à développer des environnements favorables à la santé.

Cf. partie « Ressources documentaires »

¹ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation

^{2 &}lt;u>OEB</u>

³ ORS Bretagne et ORS Pays de la Loire

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

leviers d'actions et outils des collectivités

Les leviers réglementaires

Polices générale et spéciales, Règlement Sanitaire Départemental, Missions relevant de l'État (ex : instruction des signalements de situations d'insalubrité de l'habitat).

Les politiques publiques

d'aménagement (Plan local d'urbanisme, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Schéma de Cohérence Ter-<mark>ritoriale, Con</mark>trat de relance et de transition écologique, délivrance de permis de construire...), de **déplacement** (Plan de Déplacements Urbains, plans vélo et plans marche à pied), d**'habitat** (Programme Local de l'Habitat), d'agriculture et d'alimentation (Plan Alimentaire Territorial), politique énergétique et climatique (Plan Climat-Air-Energie Territorial), de gestion des eaux (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), du bruit (Plan de prévention du bruit dans l'environnement), politique de santé (Plan local de santé), d'action sociale, de prévention et de petite enfance (Convention territoriale globale, Projets sociaux de territoire, Centre communal d'actions sociales).

Le partenariat

Contrat Local de Santé, Contrat de relance et de transition écologique...

La sensibilisation et la mobilisation sociale

Ateliers santé ville, diffusion de documentations, actions d'information, consultations publiques...



Comment avez-vous articulé la démarche en santé environnementale avec les autres plans et actions du territoire?

«La santé et l'environnement sont des thématiques transversales à toutes les politiques publiques et il est essentiel d'inclure ces thématiques dans les plans territoriaux portés par l'agglomération. Aussi, le Plan Local Santé Environnement est en lien avec l'ensemble des compétences de l'EPCI. Les services sont sollicités pour co-construire les fiches-actions pour lesquelles ils seront porteurs et/ou partenaires. Un volet Santé Environnement est présent dans chaque document structurant de l'EPCI. [...] »

« La participation à l'élaboration d'un plan d'actions santé environnement a été intégrée comme fiche action dans certains PCAET du territoire et PLU. Des efforts encore importants restent à faire pour intégrer cet enjeu dans le cadre du SCOT, des contrats et plans de développement territorial.»

« Dans le cadre de la révision de notre SCoT valant PCAET, nous avons engagé, avec l'appui d'un prestataire, la réalisation d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé (UFS). Cette démarche UFS se compose de trois grandes phases, s'articulant avec les trois phases du SCoT (Diagnostic, Projet d'Aménagement Stratégique PAS, Document d'Orientation et d'Objectifs DOO). L'UFS permettra de relier la planification à des actions plus opérationnelles en faveur de la santé.»

Le diagnostic local en santé environnementale

Qu'est-ce qu'un diagnostic local en santé environnementale?

Un diagnostic local en santé environnementale (DLSE) est intégré à la démarche de projet en santé environnementale. Il vise à dresser un état des lieux des caractéristiques de l'environnement d'un territoire susceptibles d'impacter la santé des habitants et à impulser une réflexion interne vers un plan d'actions. Un DLSE ne se limite pas à une compilation de données statistiques. Il repose sur la collecte, l'analyse et le croisement de données quantitatives¹ (indicateurs environnementaux, sanitaires et sociaux issus de bases de données existantes ou de mesures et/ou enquêtes ad'hoc) et qualitatives² (expériences, perceptions, avis de différents types d'acteurs : élus, experts, acteurs clés du territoire, population... recueillis par le biais d'entretiens individuels ou collectifs). L'analyse et le partage de ces informations avec l'ensemble des acteurs du territoire ont pour objectifs de mettre en évidence les enjeux de santé environnementale à l'échelle du territoire et d'élaborer un plan d'actions. Un DLSE peut traiter de la santé environnementale dans son ensemble, ou être centré sur une ou plusieurs thématiques particulières qui auront été identifiées comme prioritaires (exemple : la qualité de l'air).

Pourquoi réaliser un diagnostic local en santé environnementale?

Le diagnostic local en santé environnementale représente une opportunité de mieux connaître son territoire et constitue un outil d'aide à la décision et à la planification locale. Un DLSE permet en effet de révéler, objectiver et partager :

- · les spécificités, atouts et problématiques environnementales locales susceptibles d'impacter la santé des habitants,
- · les ressources et initiatives préexistantes et mobilisables sur le terrain,
- · les groupes de population les plus impactés/vulnérables à ces enjeux.

Le partage de l'état des lieux permet d'identifier les priorités d'intervention et de co-construire un plan d'actions nécessaire pour répondre aux besoins identifiés tout en mobilisant et fédérant les acteurs locaux autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'actions préventives.



² Voir fiche méthodologique sur l'approche qualitative



« Dans le cadre de notre CLS, nous avions réalisé dans un premier temps un diagnostic de santé partagé plus centré sur la prise en compte de certains déterminants plus en lien avec l'accès aux soins et à la prévention, la précarité, les comportements en matière de santé, etc. Mais suivant les principes du CLS de prise en compte de la santé dans une approche globale et de réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé, il apparaissait évident et nécessaire d'ouvrir la focale avec laquelle nous prenons en compte les enjeux de santé et d'intégrer tout un ensemble de déterminants liés à l'environnement physique et qui ont un impact majeur sur la santé de la population [...]» PAYS DE BREST

«Lorient Agglomération, territoire engagé de longue date dans les questions environnementales, a été choisi par l'ARS en 2017, comme territoire support à l'expérimentation du 1er Diagnostic Local Santé Environnement breton. En 2021, l'engagement des élus sur la thématique de la santé a été inscrit dans le projet de territoire [...].»

LORIENT AGGLOMÉRATION

« Dans le cadre de la révision du SCoT valant PCAET, et au regard des contextes sanitaires, climatiques, notre ambition était de faire en sorte que le bien-être, le cadre de vie et la santé soient le fil conducteur. Pour cela nous avons notamment décidé de mettre en œuvre une démarche UFS pour laquelle le Pays du Mans a obtenu le label AGIR du plan régional santé environnement (PRSE3)».

PAYS DU MANS

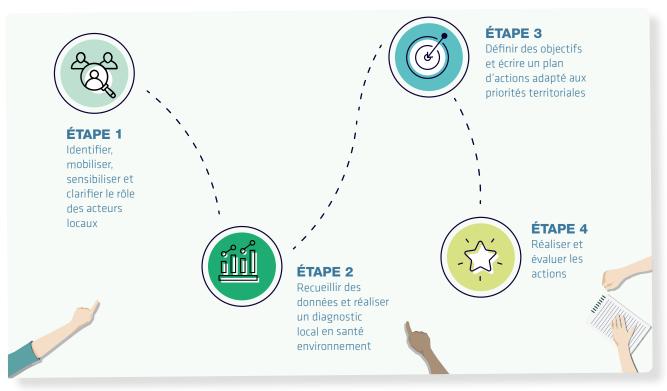
LE DLSE

Une des étapes d'une démarche locale en santé environnementale

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Bretagne 2017-2021, l'Ireps Bretagne, en partenariat avec l'ARS, la Région, l'ORS et le CPIE, a produit un Guide méthodologique « Pour une meilleure prise en compte des enjeux santé environnement dans les politiques territoriales ».

Ce document présente les étapes clés de la démarche projet à mettre en œuvre pour mieux prendre en compte les enjeux de santé environnementale dans les politiques locales (CLS, PCAET, SCoT...). La réalisation d'un DLSE constitue l'une de ces 4 étapes.

Les étapes de la mise en œuvre d'une démarche territoriale en santé environnementale



SOURCE : IREPS BRETAGNE.



EN SAVOIR PLUS / MISE EN ŒUVRE DE DÉMARCHE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SANTÉ ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES. IREPS BRETAGNE - 2021.

Qui impliquer dans la réalisation d'un diagnostic local en santé environnementale?

LE DIAGNOSTIC Une démarche participative

La mise en place d'une démarche participative permet l'implication des parties prenantes tout au long du processus : elle peut être engagée en amont de la réalisation de l'état des lieux, mais elle est particulièrement nécessaire lors de la phase d'identification des enjeux et des pistes de travail les plus pertinentes qui découle de l'état des lieux et implique l'identification d'acteurs ressources et porteurs de ces actions. Cette notion de participation sous-entend à la fois les temps de sensibilisation et d'information des acteurs locaux. Mais elle doit aussi permettre de prendre en compte l'expertise et recueillir les attentes, perceptions et besoins des parties prenantes et de partager les connaissances disponibles pour un territoire (qu'elles soient qualitatives ou quantitatives), dans l'objectif d'atteindre un consensus sur l'analyse de ces données.

La démarche de diagnostic local santé environnement a vocation à être portée par les collectivités locales (communes, communauté de communes, communautés d'agglomération, métropole, pays...) engagées dans l'élaboration d'un projet de santé ou souhaitant intégrer la santé à leurs politiques.

La réalisation d'un DLSE nécessite ainsi la mise en place d'une **équipe projet** accompagnée par une instance de pilotage associant les parties prenantes du territoire.

Les actions, plans ou programmes d'actions qui découlent d'un DLSE peuvent être intégrés dans les diverses politiques locales (de logement, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilités, d'espaces verts, de petite enfance, d'action sociale, d'éducation, de santé...) pour lesquelles les collectivités sont compétentes mais qui nécessitent également la mobilisation d'autres acteurs du territoire.

La réalisation d'un DLSE est donc l'occasion de **mobiliser** et développer des synergies entre les élus et techniciens de l'ensemble des services concernés de la collectivité (logement, transport...) et les services de l'État (santé, environnement...), les professionnels de santé et paramédicaux, les associations et collectifs d'habitants (environnementales, de consommateurs, de soutien, de quartier, sportives...), les experts thématiques, etc. qui sont susceptibles d'être commanditaires, porteurs, contributeurs et/ou financeurs d'actions. Différents types d'acteurs pourront être sollicités: acteurs référents de documents-cadres tels que PLH, PCAET, pôle départemental de l'habitat indigne, acteurs participant à des démarches ou dispositifs locaux, acteurs potentiellement porteurs de projets, usagers et citoyens...

Les acteurs à mobiliser

COLLECTIVITÉS

Élus
Différents
services et
techniciens
Conseil de
développement
Agence d'urbanisme





PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

ARS, DREAL, DEETS, DDPP, DDT, CD, Agence de l'eau

ACTEURS ÉCONOMIQUES

ET REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS



REPRÉSENTANTS DES CITOYENS ET ASSOCIATIONS

Associations environnementales, d'éducation à la santé et à l'environnement (CPIE, ...), de riverains...



STRUCTURES RÉGIONALES ORS IREPS

Agriculteurs, industriels, pêcheurs...





PROFESSIONNELS
ET ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES, SOCIAUX
ET MÉDICOSOCIAUX



SOURCE : ORS-CREAI NORMANDIE - RÉALISER UN DIAGNOSTIC EN SANTÉ ENVIRONNEMENT.



VOIR / COURTES VIDÉOS POUR VOUS APPUYER DANS VOS DÉMARCHES ICI

Quels éléments mobiliser pour la réalisation d'un diagnostic local en santé environnementale?



RECUEIL ET ANALYSE DE DONNÉES QUANTITATIVES

Systèmes d'Information

Statistique



RECUEIL ET ANALYSE DE DONNÉES QUALITATIVES Entretiens, réunions

publiques



ANALYSE DOCUMENTAIRE Plans, programmes



La réalisation d'un DLSE peut associer deux types de données :

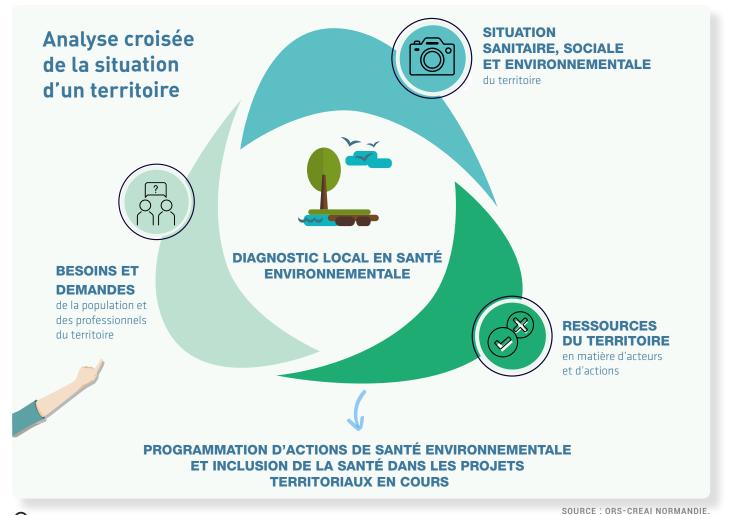
quantitatives: des indicateurs environnementaux, sanitaires et sociaux issus de bases de données existantes (ou documents territorialisés) ou de mesures et/ou enquêtes spécifiques (auprès de la population, d'Élus...).

Cf. Fiches des indicateurs environnementaux, sociaux et sanitaires

• qualitatives : expérience, ressources du territoire, opinions et attentes des acteurs locaux recueillis par le biais d'entretiens qualitatifs individuels ou collectifs, ou de réunion publique

Cf. L'approche qualitative

SOURCE: ORS-CREAL NORMANDIE





OIR / COURTES VIDÉOS POUR VOUS APPUYER DANS VOS DÉMARCHES ICI



Comment avez-vous associé les acteurs locaux au DLSE?

«Afin de répondre aux besoins du territoire, le DLSE a été co-construit avec les acteurs locaux concernés par la thématique santé environnement : partenaires institutionnels, communes, associations, conseil de développement, agence d'urbanisme et de développement économique, universitaires, acteurs de la recherche...) et avec les services de l'agglomération. Il est en effet essentiel de mobiliser toutes les directions sur le sujet, au regard de la transversalité de la thématique.»

LORIENT AGGLOMÉRATION

«Le groupe de pilotage global du DLSE est le Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé qui porte la démarche d'élaboration du DLSE [...]. Les instances et groupes de notre collectivité comme le Conseil du Pôle métropolitain, le bureau des présidents, les réunions du comité de direction sont régulièrement informés de l'avancée des travaux. Un groupe ressource a aussi été créé avec l'Université de Bretagne Occidentale, l'ORS, l'IREPS et l'ARS. Des responsables techniciens travaillant sur la transition énergétique, le SCOT, la mobilité, les projets sociaux, etc. sont aussi toujours associés.» PAYS DE BREST

«Suite au recueil et à l'analyse des données réalisés par un prestataire dans le cadre de l'élaboration du CLS, un groupe de travail réunissant des élus, des acteurs locaux, des associations d'usagers, des professionnels de santé etc., a permis de recueillir les observations sur les données quantitatives et de les comparer avec les ressentis. Des groupes d'habitants par type de population (familles, jeunes, séniors) ont aussi été consultés à partir d'un résumé de l'état des lieux issu des données quantitatives et d'une trame de questions sur leur façon de vivre le territoire. Des discordances étaient parfois notées entre les approches quantitatives et qualitatives

(exemple du bruit) mais ont permis de faire cheminer les réflexions.»

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



La dynamique mise en place tout au long de la démarche territoriale est cruciale pour l'appropriation du diagnostic et la mise en œuvre d'actions pertinentes.

LE DIAGNOSTIC

Former les élus territoriaux à la santé environnementale

Des temps de sensibilisation et d'informations (soirée d'information, enquête par questionnaire, entretiens, réunions opportunes...) à destination des élus, et des techniciens des différents services susceptibles d'être impliqués dans le DLSE sont nécessaires dès le début de la démarche.



Comment a été réalisée la phase de sensibilisation des acteurs du territoire élus, techniciens...) à la santé environnementale?

«L'ORS a présenté le diagnostic finalisé en 2017 aux élus de l'EPCI. Le DLSE a été actualisé, mis à jour et complété en 2021. Il a alors pris la forme d'un Tableau de Bord Santé Environnement (TBSE), composé de 75 indicateurs de suivi et d'évaluation. Le TBSE est largement diffusé aux communes et aux partenaires du territoire.»

LORIENT AGGLOMÉRATION

«La sensibilisation des acteurs et notamment des élus et techniciens des collectivités s'est réalisée de manière concomitante aux différentes dimensions du diagnostic. Pour collecter les données qualitatives, nous avons mené des entretiens auprès des personnes ressource et une enquête auprès des élus inspirée du Baromètre Santé environnement en Bretagne. Ces démarches ont finalement été des espaces de sensibilisation importants [...]. Nous avons saisi également les opportunités données par d'autres temps de travail engagés dans les collectivités (commission sociale ou santé, PCAET, PAT, SCOT) pour mieux sensibiliser à l'approche globale et transversale implicite dans la santé environnementale. Deux séminaires plus spécifiques ont été organisés, dont l'un à l'attention des élus, permettant la sensibilisation des acteurs aux concepts, démarches et enjeux clés de la santé environnementale en même temps que la présentation des données quantitatives (indicateurs collectés) et qualitatives (entretiens auprès des personnes ressource et enquête auprès des élus) [...].»

PAYS DE BREST

«Un séminaire a été organisé au lancement de la démarche UFS et a permis de construire une culture commune (sensibilisation des élus et de l'ensemble des acteurs à la santé environnementale et à l'UFS). La santé apparaît comme mobilisatrice pour les élus.»

PAYS DU MANS

«Un des premiers objectifs du CLS portait sur l'acculturation des élus et de la population. Une action a donc été inscrite au CLS dans cet objectif et une première session de formation des élus s'est déroulée avec l'EHESP (École des hautes études en santé publique) en 2023. Elle a été couplée à des temps de rencontres avec des acteurs de la prévention et de l'accompagnement, et la possibilité de participer à des ateliers ou conférence sur la thématique.»

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

